

**N° 162/21**

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 27 octobre 2021
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 10 novembre

**Objet de la délibération :**

Espaces France Services :  
Conventions de partenariat

Nombre de membres)	
- En exercice :	97
- Présents titulaires	59
- Absent(e)s :	
· Dont suppléé(e)s	4
· Dont représenté(e)s	9
· Excusé(e)s :	7
· Non excusé(e)s :	18
- Votants	72

Résultat du vote	
- Pour :	72
- Contre :	0
- Abstention :	0

Extrait du Registre des Délibérations du  
Conseil Communautaire de la Communauté de  
Communes Loue Lison (C.C.L.L.)

SÉANCE DU 4 NOVEMBRE 2021

L'an deux mil vingt et un,

Le quatre novembre,

Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni au Centre d'Animation et de Loisirs à Ornans sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de novembre.

<b>Présent(e)s</b>	Mesdames et Messieurs les membres en exercice. Alain MONNIER à Guillaume AYMOUNIN, Joël BOLE à Vincent MARGUET, Joëlle MAURICE à Christian MESNIER, Marie-Christine VERNEREY à Daniel PERNIN, Sébastien LAITHIER à Patricia LABERTERIE, Vanessa DORDOR à Isabelle GUILLAME, Catherine FESSELIER à Gérard COULET, Laurence BREUILLLOT à Jean-Claude STADELMANN, Sarah FAIVRE à Marc JACQUOT
<b>Procuration</b>	Véronique KELLER par Pascale ANGIOLINI, Bernadette FAILLENET par Eric LASEUBE, Lydie SAGE par Martial PAULY, Angèle PRILLARD par Vincent COQUIARD
<b>Suppléé(e)s</b>	
<b>Excusé(e)</b>	Sarah VIONNET, Nathalie KOWAL-BONDY, Jean-Marc CARGNINO, Danièle FIETIER, Didier LAITHIER, Laurent BROCARD, Pierre MAIRE Frédéric BONNEFOI, Christine BREUILLLOT, Claude CHATELAIN, Jean-Marie DALOZ, Michel DEBRAY, Justine DIAS PEREIRA, Maryse FAILLENET, Yves GAMELON, Françoise LEBLANC-VICHARD, Romuald MAUGAIN, Jacques MAURICE, Serge MONNET, Florence PAUL, Pascal PERCIER, Boris PIERRET, Jean-Louis POGLIANO, Gilles SIMON, Patrick TELES
<b>Absent(e)s</b>	

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Yves CUINET a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

La Communauté de Communes Loue-Lison dispose actuellement sur son territoire de trois France Services labélisées à Amancey, Quingey et Ornans.

Dans une perspective de promouvoir la qualité des réponses apportées par les France Services du territoire Loue-Lison, des conventions de partenariats vont être mis en œuvre avec des organismes nationaux et associatifs.

Chaque partenaire signataire de la convention pourra prétendre à obtenir une mise à disposition d'un bureau dans les France Services du territoire selon un calendrier définit préalablement. Il disposera également d'un accès internet WIFI, d'une téléphonie fixe, de l'accès à un copieur pour les impressions et d'un accès aux différentes commodités (espace détente et espace sanitaire).

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, autorise le Président à signer ces conventions partenariales et établir un forfait pour participer aux financements des fluides énergétiques des France Services et des services annexes (téléphonie, copieur, internet, commodités...) pour un montant fixé à 10 € mensuels par partenaire soit 120 € par an et par coopérateur.

Fait et délibéré en séance, le 04/11/2021  
Pour Extrait conforme  
Jean-Claude GRENIER  
Président